AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)

(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

ABONNEMENT ANNUEL 15 NF

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)

C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

DLP 18-2-63 185044

Bulletin Technique N° 29 de Février 1963 1963-2

LE BLACK-ROT de la VIGNE

La soudaineté des attaques du printemps 1962 et leur importance ont apporté la preuve que lorsque les conditions sont favorables, l'extension des foyers peut être rapide.

Des invasions moyennes ou faibles en 1961 ont été suivies par d'importantes apparitions au printemps, qui ont beaucoup inquiété les viticulteurs. L'absence de traitements précoces a entraîné par la suite la multiplication des applications à dosages élevés en pulvérisation ou en poudrage pour tenter d'enrayer la maladie. Il en est résulté des dépenses excessives que l'on aurait pu éviter par l'éradication des foyers et par une discipline collective dans la lutte. On peut considérer qu'en 1962 si huit traitements étaient nécessaires contre le Black-Rot trois ou quatre seulement auraient suffi contre le Mildiou.

En 1962, les premières contaminations particulièrement graves ont eu lieu au cours des pluies du 3 au 11 mai, sur des pousses peu développées. Ainsi, beaucoup de viticulteurs ont cru pouvoir retarder les traitements malgré les conseils donnés par la Station d'Avertissements. Dès le début de juin, le nombre de taches était tel sur les feuilles et sur les jeunes grappes qu'on pouvait redouter des pertes de récolte considérables.

Heureusement, la sécheresse a ensuite contrarié l'évolution du parasite en ne permettant pas la dissémination des spores, qui n'ont pas été détruites par les fortes chaleurs.

Il fallut attendre les pluies d'orages des 15,20 et 25 juillet pour avoir de nouvelles contaminations qui se manifestèrent alors sur grappes dans la première quinzaine d'août.

Ainsi, le beau temps a rétabli une situation très compromise dans certaines régions, mieux qu'auraient pu le faire de nombreux traitements. C'est ce qui explique que des lésions sur grappes n'ont pas évolué et n'ont pas empêché le développement du raisin.

La menace n'en persiste pas moins pour 1963. Pour éviter le développement du parasite nous rappelons certaines précautions:

1°) Détruire ou remettre en culture les vignes incultes qui contaminent les vignes voisines.

2°) Enfouir les grains détruits par la maladie après les vendanges et ne déchausser que tardivement.

3°) Appliquer des traitements précoces de chaque côté du rang. La Station d'Avertissements Agricoles précisera la date d'arrivée à maturité des Périthèces qui correspond au début des invasions et par conséquent au début des traitements.

P 87

.../...

4°) Utiliser une dose suffisante de matière active (dose d'homologation) pour enrayer les premières attaques qui sont toujours les plus graves et qui conditionnent la suite de l'évolution.

5°) Considérer que la date du traitement est aussi importante que le choix du produit.

RESULTAT des ESSAIS de I962

Pour préciser l'efficacité des nouvelles formules du commerce par rapport à la Bouillie bordelaise à 2% et pour vérifier si les produits proposés contre le Mildiou sont également valables contre le Black-Rot, des essais ont été entrepris dans une vigne inculte remise en culture. Les grappes malades très nombreuses assuraient une contamination généralisée.

Tous les traitements ont été appliqués avec un appareil à dos aux dates prescrites par la Station d'Avertissements Agricoles (28 avril- 8,22,30 mai- I3,26 juin- II,30 juillet). Chacun des produits suivants, dont le dosage est exprimé en produit commercial, a été utilisé sur 4 parcelles comprenant 3 rangs de I8 ceps : Phaltane à 0,2% - Oxychlorure de Cuivre + Carbatène à 0,4% - Oxychlorure de Cuivre + Zinèbe à 0,4% - Manèbe à 0,35% - Bouillie bordelaise à 2%.

Seules les parcelles traitées au Phaltane ont reçu une couverture cuprique le 30 juillet(Bouillie bordelaise à 2%).

Les comptages ont porté sur l'ensemble des feuilles et des grappes de 6 ceps de référence par parcelle, soit 24 ceps au total. Pour le témoin, 6 ceps seulement ont été notés.

Grâce aux très fortes invasions sur feuilles (2758 taches sur les feuilles de 6 ceps de la parcelle témoin) en juin et aux attaques sur grappes consécutives aux pluies d'orages des 20 et 25 juillet, les chiffres des notations ont pu être analysés par le laboratoire de Biométrie de Versailles.

Dans les conditions de I962, le classement a pu être établi comme suit :

- Manèbe - Phaltane - Oxychlorure de Cuivre + Carbatène - Bouillie bordelaise Oxychlorure de Cuivre + Zinèbe.

A la récolte, toutes les grappes étaient détruites dans la parcelle témoin.

Nous pensons donc, que les produits habituellement conseillés contre le Mildiou sont capables de prévenir les invasions de Black-Rot.

Malgré l'importance des premières attaques en I962, les spécialités organiques de synthèse ont pu lorsqu'elles étaient bien appliquées prévenir de fortes invasions au même titre que les produits cupriques ou contenant du Cuivre. Nous souhaiterions cependant, avoir confirmation de ces résultats en année pluvieuse et particulièrement après une période de pluie prolongée qui délave les produits et empêche le passage des appareils dans des sols détrempés.

Nous avons eu déjà l'occasion d'observer que sous une pluie de longue durée, certains produits d'abord efficaces ont pu se trouver ensuite déclassés à cause de leur manque de résistance au délavage.

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C.ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant: L. BOUYX

Mesures de lutte

Comme pour le Mildiou de la vigne, la lutte contre le Black-Rot doit être préventive, mais il s'agit d'un champignon dont l'évolution est différente et pour lequel la technique des traitements n'est pas absolument identique.

Lorsqu'une vigne atteinte par le Black-Rot est remise en culture, au lieu d'être détruite, il convient, pour retarder dans toute la mesure du possible les premières contaminations:

— d'enfouir au cours de l'hiver les grains malades tombés sur le sol.

— de supprimer les rameaux porteurs de chancres.

Néanmoins, des traitements chimiques seront indispensables: le premier se situe, suivant les années, entre le débourrement et le moment où les rameaux ont de 10 à 15 cm.

Deux ou trois traitements spéciaux peuvent stopper l'évolution du Black-Rot pendant la période critique précédant le premier traitement nécessité par le Mildiou.

Par la suite, les traitements effectués contre le Mildiou permettent, comme il a été dit, de combattre en même temps le Black-Rot, sauf lorsqu'un faible développement du Mildiou réduit et espace par trop le nombre des traitements: il convient alors, entre temps, de traiter spécialement contre le Black-Rot.

Dans tous les cas, les traitements spéciaux contre le Black-Rot et les traitements communs au Mildiou et au Black-Rot doivent être réalisés sous forme de pulvérisations liquides. Ensuite, pour prévenir les invasions rapides et graves sur les grappes, qui se manifestent en général à partir de la deuxième quinzaine de juillet, des poudrages compléteront l'action préventive des pulvérisations.

Bien entendu, toutes ces mesures sont applicables aux hybrides producteurs directs qui peuvent être fortement atteints par la maladie.

Imprimerie A. BAILLET - Bx

Supplément au Bulletin Technique N° 29 de Février 1963

BULLETIN TECHNIQUE
DES
STATION D'AVERTISSEMENTS
AGRICOLES

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE

ALERTE au BLACK-ROT

Service de la Protection des Végétaux

Direction des Services Agricoles

LE BLACK-ROT DE LA VIGNE

Aspect et évolution de la maladie

Le Black-Rot de la Vigne se manifeste par la formation sur les feuilles de taches plus ou moins régulières, de couleur rouge brique, bordées d'un cerne brun caractéristique. Ces taches se recouvrent très vite de petites pustules noires disposées en cercles concentriques, d'où le nom que lui ont donné les Américains (**Black**: noir; **rot**: pourriture). Le développement de la maladie sur les grappes se produit le plus souvent à partir de ces taches foliaires. Elle se manifeste à la fois sur le pédoncule, la rafle et les grains. Ceux-ci prennent une teinte fauve, brunissent, se recouvrent comme les feuilles de petites pustules noires, puis se rident et se dessèchent.

Le Black-Rot est provoqué par un champignon (**Guignardia Bidwellii ELL**). Celui-ci hiverne dans les grains de raisin desséchés par la maladie et tombés sur le sol, ainsi que dans les chancres provoqués sur les rameaux; le Black-Rot se manifeste alors sous la forme de points noirs: ce sont les **périthèces** qui, dès le début du printemps, à la suite d'une pluie importante, éclatent et libèrent les **ascospores** qui provoquent les premières contaminations (contaminations primaires). Après une période d'incubation d'une vingtaine de jours, apparaissent sur les feuilles les taches caractéristiques décrites plus haut. Les petites pustules noires qui vont les recouvrir sont les **pycnides** qui à leur tour assureront, à l'occasion de nouvelles pluies, les contaminations dites secondaires. Lorsque le Black-Rot évolue en été, la durée d'incubation est un peu plus courte.

L'évolution du champignon peut commencer dès que la température atteint 9 degrés; c'est pourquoi les premières attaques sont généralement précoces et les fortes chaleurs de l'été ne portent pas atteinte à sa vitalité, contrairement à ce que l'on constate lorsqu'il s'agit du mildiou.

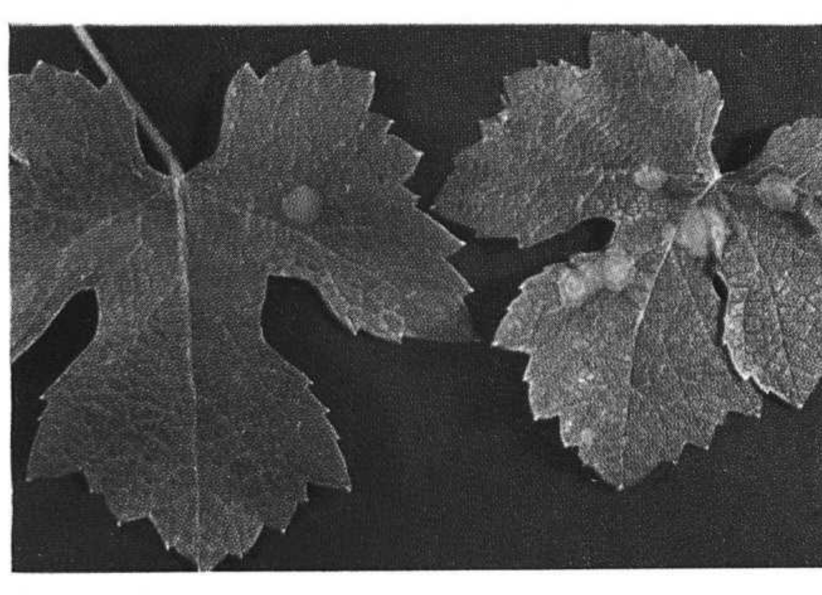


Figure I. - **Feuilles de vigne avec des taches de Black-rot à divers stades.**



Figure II. - **Taches de Black-rot avec le cerne brun et les pycnides caractéristiques.**

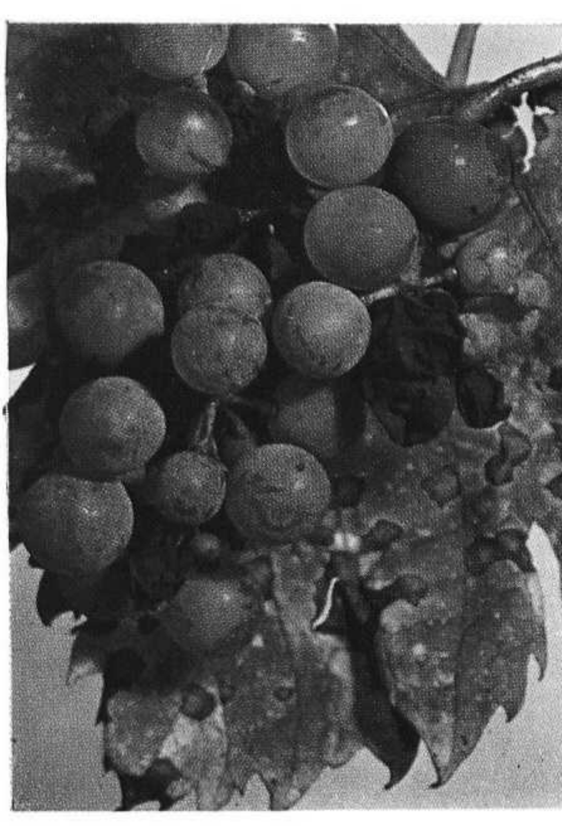


Figure III. - **Feuille et grappe attaquées. Remarquez les grains de couleur fauve, puis leur dessèchement.**



Figure IV. - **Grains attaqués montrant les pycnides.**

Causes d'extension de la maladie et principes de la lutte

Diverses causes peuvent expliquer la dissémination rapide du Black-Rot dans plusieurs régions viticoles:

1° - Certaines vignes abandonnées, depuis les grandes gelées de 1956, ont constitué des foyers d'évolution précoce, puis d'extension de la maladie sous l'influence des vents: **il faut donc détruire ces vignes ou les remettre en culture.**

2° - Il a été démontré que les produits habituellement conseillés contre le Mildiou sont également efficaces contre le Black-Rot, mais:

— l'évolution plus tardive du Mildiou, depuis plusieurs années, conduit généralement à traiter la vigne au moment où le Black-Rot est déjà développé; **des traitements précoces doivent donc être spécialement effectués contre le Black-Rot.**

— en période de faible invasion du Mildiou, les traitements rendus indispensables contre cette maladie sont trop espacés pour combattre efficacement le Black-Rot: **des traitements spéciaux doivent être encore, dans ce cas, effectués contre le Black-Rot.**

3° - Certains viticulteurs usent d'une mauvaise méthode, consistant, pendant la période où ils estiment leurs vignes menacées par le Mildiou, à traiter celles-ci chaque semaine et d'un seul côté chaque fois: la vigne doit être traitée chaque fois dans son ensemble, mais les dates des traitements ne sont pas obligatoirement régulières; ceux-ci peuvent être plus ou moins rapprochés ou plus ou moins espacés: l'essentiel est qu'ils soient effectués au moment opportun.

La détermination des dates de traitements est aussi importante que le choix des produits de traitements: il convient de s'en remettre pour les unes et les autres aux avis des Stations d'Avertissements Agricoles qui étudient au jour le jour l'état végétatif de la vigne, les conditions climatiques et l'évolution des maladies.